





FORMATION INTER-ENTREPRISES*

1 jour

Immobilier : Mise en conformité réglementaire des agences Déontologie et discrimination

à partir de 390 € net de taxe par participant

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances sur les obligations déontologiques incombant aux professionnels de l'immobilier
- Se mettre en conformité avec l'obligation de conseil, de communication et de déontologie (2 heures)
- Maîtriser la législation relative à la lutte contre les discriminations dans l'accès au logement (2 heures)
- Etudier l'ensemble des dispositifs réglementaires et assurer leur mise en place

PUBLIC VISÉ

Tout public

PRÉ-REQUIS

Sans niveau spécifique

AIDES AU FINANCEMENT**

Cap Emploi Opérateurs de Compétences (OPCO) France Travail Entreprise

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

100% Présentiel

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mise en situation

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Remise d'une grille d'auto-évaluation des acquis sur les compétences travaillées lors de la formation

Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation

Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur

MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription Demande de devis

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Contactez-nous

Retrouvez toutes les informations sur laho-formation.fr

N° Vert 0 805 384 384

^{**} sous conditions

^{*} Toutes nos formations sont possibles en INTRA-ENTREPRISE (devis sur demande).

PROGRAMME DE LA FORMATION

LA DEONTOLOGIE (module obligatoire de 4 heures dans le cas Informatique et liberté de l'obtention de la carte professionnelle)

- L'entrée en vigueur de la loi
- Champ d'application
- Ethique professionnelle
- Respect des lois et règlements

Discriminations

- Les définitions des critères
- Le testing
- Les évènements marquants
- Etude de cas pratique

Blanchiment des capitaux (procédure Tracfin)

- Les acteurs et régulateurs concernés
- La déclaration de soupçon
- Définir des procédures internes
- Les dispositifs de conservation et de traçabilité
- Détection et surveillance : les indicateurs d'alerte
- Rédaction de la charte

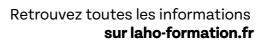
- Le RGPD, la CNIL, l'affichage
- Compétences et formation continue
- Organisation et gestion de l'entreprise
- Transparence et confidentialité
- Défense des intérêts en présence
- Conflit d'intérêts
- Confraternité
- Règlement des litiges
- Discipline

LA MISE EN CONFORMITE

- Les conditions d'exercice de l'activité
- Les obligations concernant l'information du consommateur
- Les obligations relatives au mandat
- La rémunération des agents immobiliers
- Le devoir de conseil de l'agent immobilier
- La procédure de Médiation









Besoin d'être contacté·e pour plus d'informations ou pour un devis ? Appelez notre conseiller pour un premier entretien gratuit et sans engagement.